

EXEMPLE D'INSTALLATION



INSTALLER UN MODÈLE DE TOILETTES UNITAIRES GRAVITAIRES

PRINCIPES DES TOILETTES SÈCHES UNITAIRES GRAVITAIRE :

Ces toilettes fonctionnent sans eau, évacuant par gravité les résidus de toilettes sèches vers un réservoir dit « composteur » situé sous les toilettes (vide sanitaire, cave, pilotis...).

Ces résidus, composés d'urine, de fèces et de papier toilette, se décomposent au contact d'un lit de matière carbonée.

Un processus de lombricompostage s'installera naturellement.

MATÉRIAUX :

Ce système se compose :

- d'une cuvette manufacturée en porcelaine, en matériaux composites (fibre de verre polyester), en inox, ou d'une cuvette autoconstruite en bois, en acier, placée à la verticale du composteur ;
- d'une colonne de chute qui peut être constituée d'un tuyau de diamètre 250 mm ou d'une poubelle entre 40 et 80 l dont on aura découpé le fond ;
- d'un composteur, qui représente la partie « cachée » du système.

Ce composteur peut être construit en ossature bois, protégé ou pas par une membrane de type EPDM ou en bloc béton. La hauteur et la surface du composteur seront adaptées à l'utilisation et à la topographie du terrain.

- d'une ventilation active et continue ($145 \text{ m}^3/\text{h}$ -25 W) raccordée à l'extérieur du bâtiment avec un tuyau de \varnothing 100 mm.

PRÉ REQUIS :

- Dans la toilette, prévoir un espace identique à celui d'une cuvette à eau.
- Un vide sanitaire accessible sous le sanitaire est indispensable pour accueillir le composteur.
- Une réservation en toiture pour la ventilation.

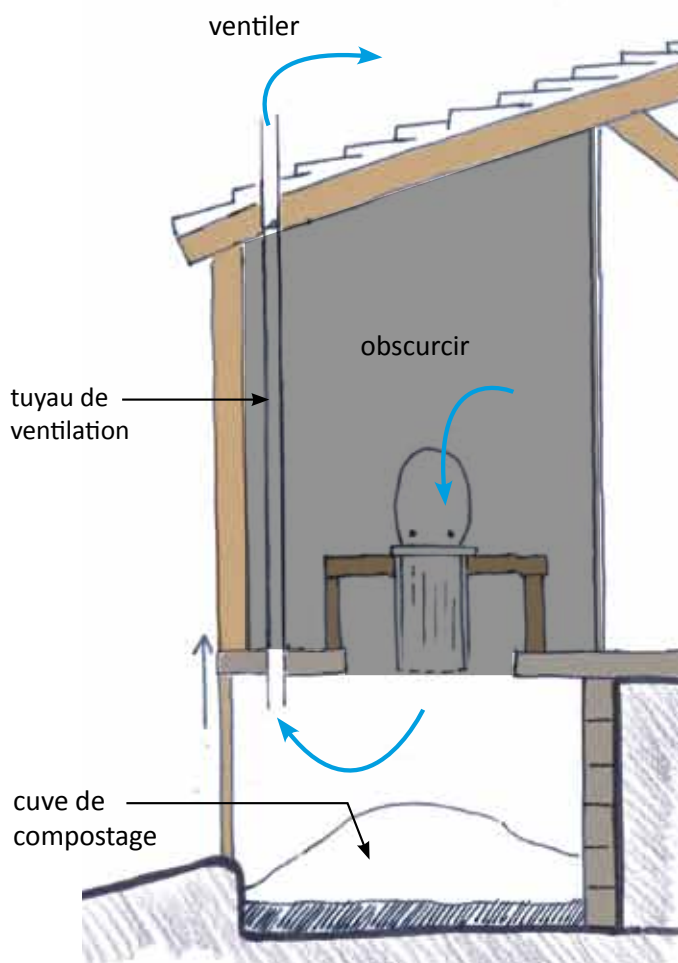


Schéma de principe



Ouverture du composteur : partie haute et partie basse

COMMENT ?

L'installation de la cuvette :

Elle nécessite de percer le plancher des toilettes. Il faut donc inspecter attentivement le plancher dans lequel vous allez faire les trous afin de ne pas endommager un élément de la structure (une solive ou une longrine ou même un tuyau). Prévoir une réservation dans le sol pour le diamètre de la colonne de chute choisie.

La construction du composteur :

Il est préférable que la colonne de chute soit positionnée au plus loin de la trappe de maintenance située à l'avant du composteur. Les trappes d'accès peuvent être divisées en deux tiers - un tiers. La plus petite partie sera située en partie haute du composteur et servira pour la maintenance mensuelle du compost. La partie basse servira pour l'évacuation des matières. Ces trappes d'accès, de type portes ou volets, peuvent être réalisées en bois, en acier ou en zinc.

Une attention particulière devra être apportée lors de leur réalisation pour assurer l'étanchéité à l'air. Nous conseillons la création de dormants avec joints pour l'accueil des ouvrants.

Réaliser une deuxième réservation dans le plancher des toilettes (haut du composteur) pour placer un tuyau de ventilation diamètre 100 mm qui sera raccordé à un ventilateur. Pour éviter les risques de vibration du ventilateur, et donc de bruit, nous vous recommandons

d'insérer des manchons souples entre le ventilateur et les canalisations d'extraction d'air. Il est également possible de raccorder le composteur au système central de ventilation (VMC hydroréglable ou VMC double flux).



Vue d'ensemble : composteur et mur de la maison



Fréquence de vidange pour une famille de 4 personnes : tous les quatre ans en fonction de la taille du composteur



En fonction des matériaux choisis et du niveau d'autoconstruction :

Cuvette manufacturée : de 400 à 700 €

Cuvette autoconstruite : de 30 à 80 €

Colonne de chute : de 8 à 50 €

Composteur : de 150 à 300 €

Ventilation : de 60 à 180 €



Modèle classique de chez Clivus



Modèle en bois autoconstruit